



**La Ville de VARCES ALLIERES & RISSET (8319 habitants)
Recrute 2 animateurs périscolaires (H/F)**

Cadre d'emploi des :
Contractuel CDD annualisé (01/01/2018 au 31 Août 2018)

Date limite de dépôt des candidatures le 30 novembre 2017

Profil n° RH. 2017 – n°23

Diffusion :

- En interne
- Pole emploi
- CDG38
- Défense

Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de VARCES avant le 30 novembre 2017 à :
par courriel : candidature.ville@varces.fr en précisant la référence Profil n° RH. 2017 – n°23

Service : Enfance et jeunesse

Fonction : animateur périscolaire

Missions : sous l'autorité de son supérieur hiérarchique direct :

- Accompagner les enfants et animer sur les temps périscolaires (matin, midi et soir)
- Respecter et appliquer le règlement périscolaire
- Etre garant de la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Etre garant de la bonne image de la commune.
- Etre force de proposition dans la mise en place d'activités et de projets d'animation.

Profil :

- Expérience en encadrement d'enfants et dans la construction de projets d'animation
- Bonne réactivité
- Esprit d'initiative
- Savoir travailler en équipe
- **Titulaire d'un BAFA minimum, BPJEPS**

Caractéristiques des deux postes :

Deux postes en CDD annualisés à 17, 7 heures hebdomadaires, du 1 janvier 2018 au 31 Août 2018 :

- Temps du midi : 11h15 à 13h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
- De 15h30 à 18h (lundi, mardi) et de 15h30 à 18h30 (Jeudi et vendredi) **mettre en place des projets d'activités qui se déroulent au moins sur 12 séances.**
- Réunions de préparation de 13h30 à 15h30 : Un mardi sur deux.
- Réunions d'animateur de 13h45 à 14h45 : Un jeudi sur deux.
- Bilans de fonctionnement de 15h à 15h30 tous les vendredis.
- Rémunération statutaire.

Pour plus d'informations, contactez Mme Carvello ou Mr Brault responsables périscolaires au 04 37 75 08 50 ou mail : periscolaire@varces.fr

Fait à VARCES, le 03 Novembre 2017

Le Maire,

Jean-Luc CORBET